

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTIV PERFECTKLIKS 10 L
UFI : MQ98-R0R7-A00K-U6RG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
AVENUE JEAN MONNET 1 BTE 6
1401 BAULERS
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
Centre Antipoisons Belgique: Tel: (0032) (0)70-245.245
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+352) 8002-5500
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité) Centre
Antipoisons Belgique: Tel: (0032) (0)70-245.245 Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+352) 8002-
5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:
P280

Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC
LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau
pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles
de contact si la victime en porte et si elles
peuvent être facilement enlevées. Continuer à
rincer. Appeler immédiatement un CENTRE
ANTIPOISON/ un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le récipient dans la collecte des
matières recyclables uniquement s'il est
entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Alcools, C12-14, éthoxylés
Alcools en C12-14, éthoxylés,
sulfatés, sel de sodium
D-glucopyranose, oligomères,
alkylglycosides en C10-16
sulfate de sodium et d'octyle

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acides gras de coco, sels de potassium	61789-30-8 263-049-9	Eye Irrit. 2; H319	>= 15 - < 20
Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)	68439-50-9 500-213-3	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 15 - < 20

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	
		Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 > 10 % Eye Irrit. 2; H319 > 1 - 10 %	
éthanol	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 5 - < 10
		Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 >= 50 %	
Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium	68891-38-3 500-234-8 01-2119488639-16	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 5
		Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 5 - < 10 % Eye Dam. 1; H318 >= 10,0 %	
D-glucopyranose, oligomères, alkylglycosides en C10-16	110615-47-9 600-975-8 01-2119489418-23	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 5
		Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 > 12 - 30 % Eye Irrit. 2; H319 1 - 12 % H315, H318 > 30 %	
sulfate de sodium et d'octyle	142-31-4 205-535-5 01-2119966154-35		>= 1 - < 3
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
glycerol	56-81-5 200-289-5 01-2119471987-18		>= 1 - < 3

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

- | | | |
|---------------------------------|---|--|
| En cas d'inhalation | : | Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. |
| En cas d'ingestion | : | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | | |
|-----------|---|--------------------------------------|
| Symptômes | : | effets corrosifs |
| Risques | : | Pas d'information disponible. |
| | | Provoque de graves lésions des yeux. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | | |
|------------|---|---|
| Traitement | : | Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. |
|------------|---|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | | |
|--------------------------------|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
|--------------------------------|---|---|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | | |
|--|---|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux | : | On ne connaît aucun produit de combustion dangereux |

5.3 Conseils aux pompiers

- | | | |
|---|---|--|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Information supplémentaire | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
ethanol	Non attribuée	VLE 8 hr	1.000 ppm 1.907 mg/m ³	BE OEL
glycerol, glycerol (Mist)	Non attribuée	VLE 8 hr (Brouillard)	10 mg/m ³	BE OEL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
ethanol	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1900 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	950 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	343 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	950 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	206 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	114 mg/m ³
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	87 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	950 mg/m ³
Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	175 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	52 mg/m ³
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	15 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,079 mg/cm ²

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5830 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau		2500 mg/kg p.c./jour
D-glucopyranose, oligomères, alkylglycosides en C10-16	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	595000 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	420 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	357000 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	124 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	35,7 mg/kg
glycerol, glycerol (Mist)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	56 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	33 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	229 mg/kg
octylsulfate de sodium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
ethanol	Eau douce	0,96 mg/l
	Eau de mer	0,79 mg/l

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

	Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg
	Sol	0,63 mg/kg
	STP	580 mg/l
	intermittent release	2,75 mg/l
Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium	Eau douce	0,129 mg/l
	Eau de mer	0,024 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,835 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,4835 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	7,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	STP	10000 mg/l
	intermittent release	0,071 mg/l
D-glucopyranose, oligomères, alkylglycosides en C10-16	Eau douce	0,176 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,516 mg/kg
	Sédiment marin	0,065 mg/kg
	Sol	0,654 mg/kg
	STP	5000 mg/l
	intermittent release	0,0295 mg/l
glycerol, glycerol (Mist)	Eau douce	0,885 mg/l
	Eau de mer	0,088 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,3 mg/kg
	Sédiment marin	0,33 mg/kg
	Sol	0,141 mg/kg
octylsulfate de sodium	Eau douce	0,1357 mg/l

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

	Eau de mer	0,01357 mg/l
	STP	1,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,5 mg/kg
	Sédiment marin	0,15 mg/kg
	Sol	0,22 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

État physique	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: odorisé
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
Limite d'explosivité, inférieure	: Limite d'explosivité, inférieure à 42,0 °C Méthode: ISO 2719
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 38 °C
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: env. 8,4, 100 % à 20 °C
Viscosité, dynamique	: env. 80 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,059 g/cm ³ à 20 °C
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

éthanol

64-17-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 10.470 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat): 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 51 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal (Lapin): > 10.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.000 - 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui

D-glucopyranose, oligomères, alkylglycosides en C10-16

110615-47-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

glycerol

56-81-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 11.500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 18.700 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Composants:

éthanol

64-17-5:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Espèce : Lapin
Evaluation : Irritant pour la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 404

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Résultat : Irritation de la peau

glycerol

56-81-5:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

éthanol

64-17-5:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation légère des yeux

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

Espèce : Lapin
Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.
Méthode : OCDE ligne directrice 405

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

glycerol

56-81-5:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Composants:

éthanol

64-17-5:

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

Voies d'exposition : Dermale
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

glycerol

56-81-5:

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Composants:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.
Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.
Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

organes cibles - exposition
répétée

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

éthanol

64-17-5:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : > 20 mg/kg
Méthode : OCDE ligne directrice 403

Espèce : Rat, femelle
NOAEL : 1.730 mg/kg
Méthode : OCDE ligne directrice 408

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Espèce : Rat
NOAEL : 488 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat
LOAEL : 1016 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Souris
NOAEL : 400 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Méthode : OCDE ligne directrice 411

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Poisson): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 140 mg/l

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : 220 mg/kg
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les plantes : 10 mg/l
Espèce: Lepidium sativum (cresson)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

ethanol

64-17-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13 g/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 8.150 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 g/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): 11.200 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12.340 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

- CE50 : 5.012 mg/l
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Chlorella vulgaris* (algue d'eau douce)): 275 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (*Scenedesmus capricornutum* (algue d'eau douce)): 12.900 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: Pas d'information disponible.
- CE0 (*Scenedesmus quadricauda* (algues vertes)): 5.000 mg/l
Durée d'exposition: 168 h
- CE50 : 4.432 mg/l
- EC10 : 11,5 mg/l
- EC10 : 280 mg/l
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (*Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)): 11.800 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Danio rerio* (poisson zèbre)): 7,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui
- CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- CL50 (*Leuciscus idus* (Ide mélanote)): 10 - 100 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- NOEC (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 0,14 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE Ligne directrice 204
- CL50 (*Brachydanio rerio* (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- CL50 (*Brachydanio rerio* (poisson zèbre)): 7,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- NOEC (Poisson): 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 28 Tage
- Toxicité pour la daphnie et les : CE50 (*Daphnia pulex* (Daphnie)): 7,4 mg/l

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

autres invertébrés aquatiques

Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 0,27 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

CE50 (*Daphnia* (Daphnie)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (*Daphnia* (Daphnie)): 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 Tage

Toxicité pour les algues/plantes
aquatiques

: CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): 27,7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : 0,95 mg/l
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): 0,93 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Algues): 27,7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance

NOEC (Algues): 0,93 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Algues): 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Algues): 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les
microorganismes

: CE50 (*Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)): > 10 g/l
Durée d'exposition: 16 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
Méthode: DIN 38412
BPL: oui

EC10 (*Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)): > 10 g/l
Durée d'exposition: 16 h

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

	Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 1 - 10 mg/l Espèce: Leuciscus idus (Ide mélanote) NOEC: 0,14 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 204 NOEC: 0,2 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Poisson NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 204
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211 CE50: 0,37 mg/l Durée d'exposition: 21 d 0,74 mg/l Durée d'exposition: 21 d NOEC: 0,27 mg/l Durée d'exposition: 21 d
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: NOEC: 750 mg/kg Durée d'exposition: 56 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 222 Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

D-glucopyranose, oligomères, alkylglycosides en C10-16

110615-47-9:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 2,95 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 5,9 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7 mg/l Durée d'exposition: 48 h

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 12,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Espèce: Brachydanio rerio
Méthode: OCDE Ligne directrice 204
- NOEC: 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Espèce: Brachydanio rerio
Méthode: OCDE Ligne directrice 204
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- EC10: 1,76 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

octylsulfate de sodium

142-31-4:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : > 100 mg/l
- CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 511 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les microorganismes : CE0 : > 100 mg/l
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Concentration minimale avec effet observé: > 1,357 mg/l
Durée d'exposition: 42 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1,4 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

glycerol, glycerol (Mist)

56-81-5:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Carassius auratus (Poisson rouge)): > 5.000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): > 885 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.955 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes
aquatiques

: CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 7 d
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 2.900 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les
microorganismes

: CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000
mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 A

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

ethanol

64-17-5:

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 97 %

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Méthode: OCDE Ligne directrice 301

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 A

Type de Test: anaérobique
Résultat: Biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 41 d
Méthode: OECD 301 D

Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 93 %
Durée d'exposition: 28 d

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 285 mg/g
Le temps d'incubation: 5 d

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 518 mg/g

D-glucopyranose, oligomères, alkylglycosides en C10-16

110615-47-9:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

Biodégradation: > 99,4 %
Durée d'exposition: 28 d

octylsulfate de sodium

142-31-4:

Biodégradabilité : Biodégradation: 98,2 %
Remarques: Devrait être biodégradable

glycerol, glycerol (Mist)

56-81-5:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 63 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

ThOD : 1.217 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

ethanol

64-17-5:

Bioaccumulation : Concentration: 3,2 mg/l

Coefficient de partage: n- : log Pow: -0,32

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

octanol/eau

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

D-glucopyranose, oligomères, alkylglycosides en C10-16

110615-47-9:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < -0,07 (20 °C)

glycerol, glycerol (Mist)

56-81-5:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 0,02

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,76

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfatés, sel de sodium

68891-38-3:

Evaluation : N'est pas très persistant et très bioaccumulable (vPvB).. N'est pas persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 pour Conditions de restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : 68-12-2

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2
Mise en danger significative de l'eau
Classification selon AwSV, annexe 1 (5.2)

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions de l'élevage (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 8,03 %

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 15 - <30% agents de surface non ioniques, savon, 5 - <15% agents de surface anioniques, <5% phosphonates, enzymes, azurants optiques, parfums, PROTEASE, AMYLASE, CELLULASE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

- | | | |
|------|---|--|
| H318 | : | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | : | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H412 | : | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Texte complet pour autres abréviations

- | | | |
|-------------------|---|--|
| Acute Tox. | : | Toxicité aiguë |
| Aquatic Chronic | : | Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique |
| Eye Dam. | : | Lésions oculaires graves |
| Eye Irrit. | : | Irritation oculaire |
| Flam. Liq. | : | Liquides inflammables |
| Skin Irrit. | : | Irritation cutanée |
| BE OEL | : | Valeurs limites d'exposition professionnelle |
| BE OEL / VLE 8 hr | : | Valeur limite |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Eye Dam. 1

H318

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas

ACTIV PERFECTKLIKS 10 L

WM 1114347

Numéro de commande: 0714347

Version 8.6

Date de révision 10.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR

500000004625